



Cahier des charges

Ce concours est ouvert aux personnes âgées de moins de 30 ans. Aucun frais d'inscription n'est demandé.

Afin de laisser une grande liberté de création, la CRESS ne souhaite pas donner d'indications trop précises pour la réalisation graphique de l'affiche. Cependant elle souhaite préciser plusieurs éléments :

- Pourquoi créer une affiche conçue par les jeunes acteurs de l'ESS ?

La création d'une affiche par les jeunes a pour but de favoriser leur implication dans le Mois de l'ESS. Elle est l'outil de communication principal du Mois. Elle doit éveiller l'intérêt de participer à cet événement grâce à son style adapté aux jeunes.

- CIBLE :

Jeunes, acteurs de l'ESS (associations, fondations, mutuelles, coopératives, entreprises sociales et solidaires) et grand public

- OBJECTIF :

Mobiliser le grand public jeune autour du Mois de l'ESS

- CONTRAINTES :

- L'affiche doit comprendre les mots : **MOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE 2014 et le logo du Mois de l'ESS 2014**
- L'affiche doit reprendre **les couleurs** du logo du Mois de l'ESS : bleu, rose, vert, orange
- L'affiche doit être déclinable et personnalisable pour chaque structure (Elle doit pouvoir s'adapter à différents outils de communication)
- L'affiche doit faire référence aux notions et valeurs de l'ESS et doit être en accord avec la définition et le discours de l'ESS : *Répondre aux besoins des personnes, contribuer au développement local, durable et solidaire, placer l'homme au cœur du processus économique, sont des objectifs qui priment sur la recherche de profit pour les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire*
- L'adresse du site Internet du Mois de l'ESS doit apparaître sur l'affiche

Fourniture des fichiers source de chaque version de l'affiche sous formats numériques jpeg, png en 300 DPI (Logiciels de référence : Adobe Illustrator, Indesign, Photoshop).

Cession des droits d'exploitation et de reproduction

La personne s'engage à céder, à titre exclusif, l'intégralité des droits ou titres de toute nature afférents aux résultats permettant à la CRESS de les exploiter librement.



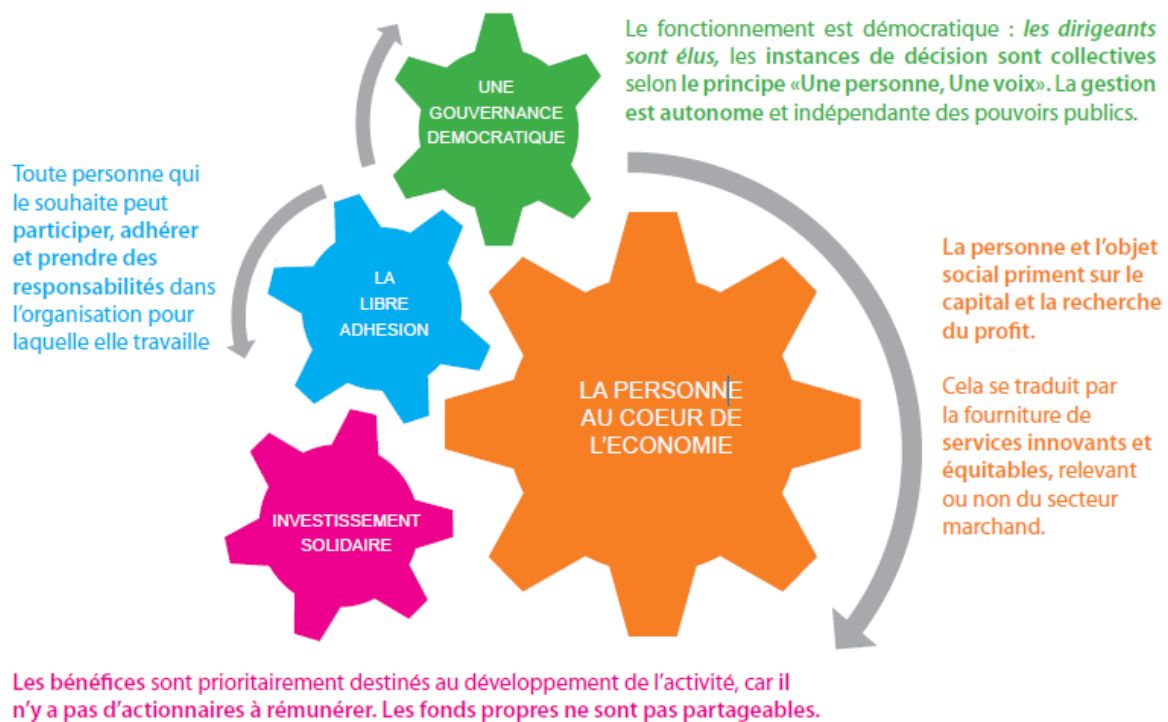
ANNEXE :

L'Économie Sociale se compose de plusieurs "familles" : les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations ainsi que des entreprises sociales et solidaires relevant d'activités telles que l'insertion par l'activité économique, les finances solidaires ou le commerce équitable.

Ce sont des sociétés de personnes et non de capitaux, qui centrent leurs projets sur la personne et l'utilité sociale.

Ces différents acteurs partagent des valeurs communes :

- une gouvernance démocratique ;
- la libre adhésion ;
- la personne au cœur de l'économie ;
- un investissement solidaire.



Contact Presse :

Clotilde LEBOURGEOIS

02 35 63 50 05 – contact@cres-haute-normandie.org